

RCS : TOURS Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 01085 Numéro SIREN : 484 436 423 Nom ou dénomination : LIGERIS ETUDES INGENIERIE

Ce dépôt a été enregistré le 28/03/2024 sous le numéro de dépôt 3166

N° 202403166

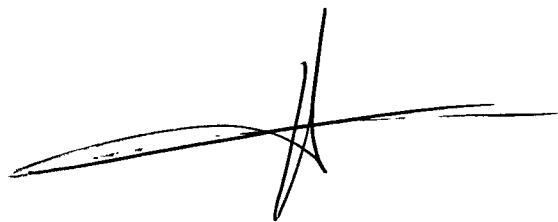
KPMG

REÇU LE
28 MARS 2024
GREFFE DU TRIBUNAL
de COMMERCE - TOURS

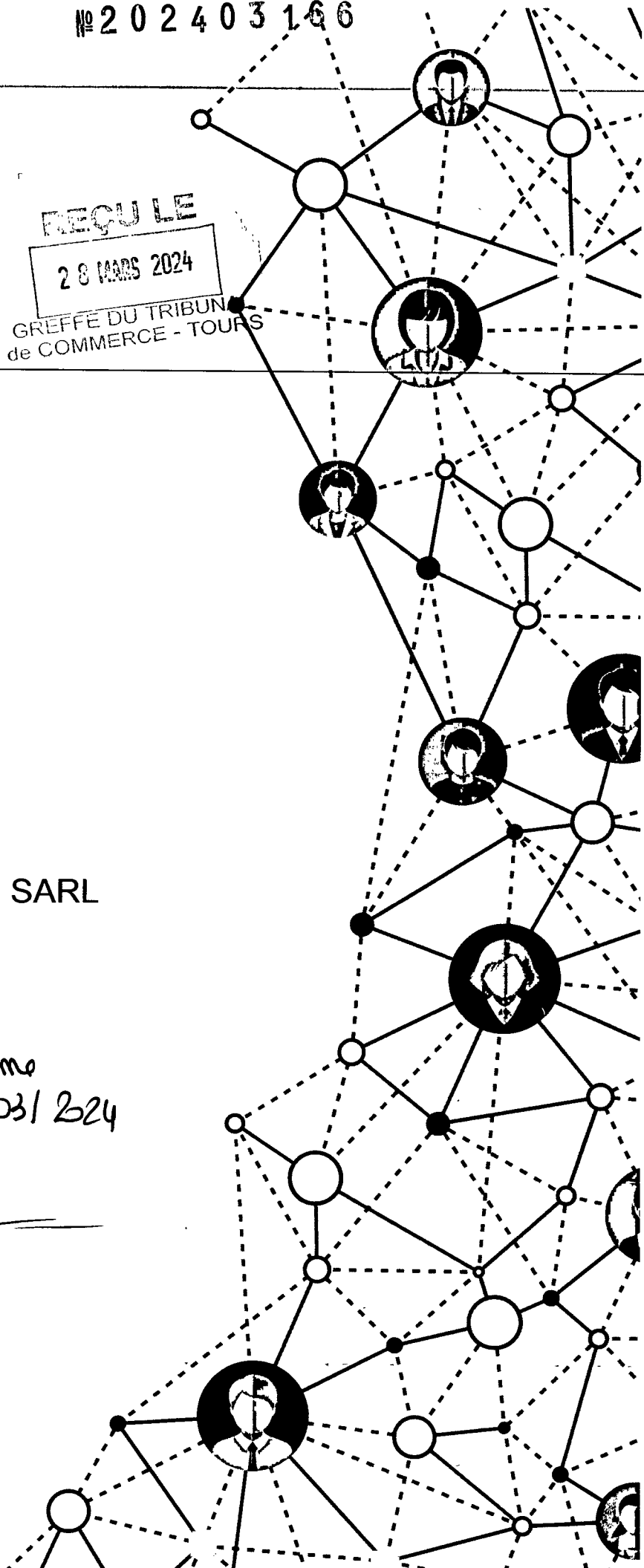
Plaquette

Ligéris Etudes Ingénierie SARL

Copie certifiée conforme
à l'originale le 11/03/2024



31/08/2023



Ligéris Etudes Ingénierie SARL

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023 (Bilan)

Sommaire

1 *Gestion*

- 1.1 Soldes Intermédiaires de Gestion - Production
- 1.2 Situation financière
- 1.3 Tableau de financement

2 *Comptes annuels*

- 2.1 Attestation sans observation (mission de présentation)
- 2.2 Bilan actif
- 2.3 Bilan passif
- 2.4 Compte de résultat
- 2.5 Bilan actif (détail)
- 2.6 Bilan passif (détail)
- 2.7 Compte de résultat (détail)
- 2.8 Annexe aux comptes annuels

3 *Déclaration et liasse fiscale*

- 3.1 2065 Impôt sur les sociétés
- 3.2 2065 bis
- 3.3 2050 Bilan actif
- 3.4 2051 Bilan passif
- 3.5 2052 Compte de résultat
- 3.6 2053 Compte de résultat (suite)
- 3.7 2054 Immobilisations
- 3.8 2055 Amortissements
- 3.9 2056 Provisions inscrites au bilan
- 3.10 2057 Etat des créances et dettes
- 3.11 2058-A Détermination résultat fisc.
- 3.12 2058-B Déficit prov. non deduct.
- 3.13 Prod. à recevoir charges à payer
- 3.14 Provisions non déductibles
- 3.15 2058-C Affectation du résultat
- 3.16 2059-A Détermin. plus moins-values
- 3.17 2059-B Affectation plus values C/T
- 3.18 2059-C Suivi des moins values L/T
- 3.19 2059-D Affectation plus values L/T
- 3.20 2059-E Détermination VA produite
- 3.21 2059-F Capital social
- 3.22 2059-G Filiales
- 3.23 Détail des charges constatées d'avance
- 3.24 2065 Impôt sur les sociétés (Grpe)



Ligéris Etudes Ingénierie SARL

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023 (Bilan)

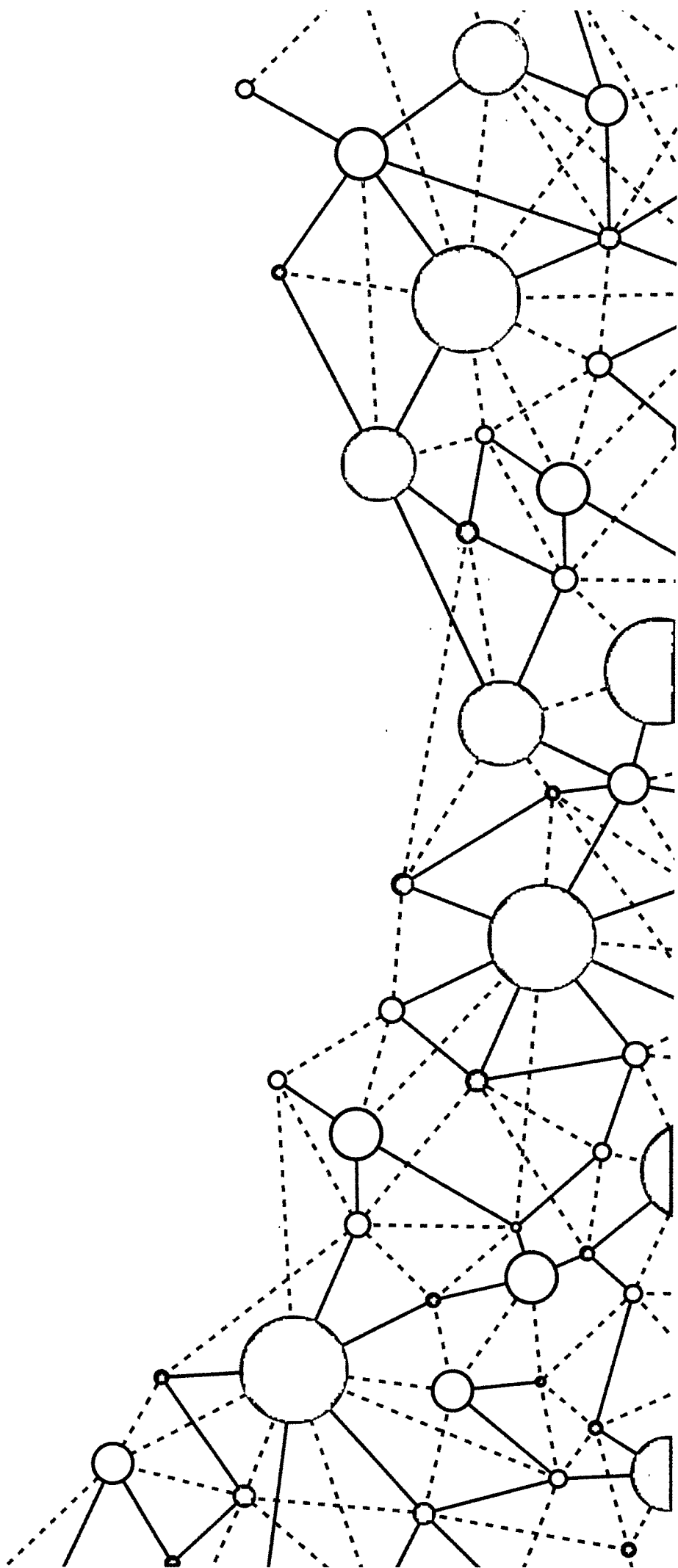
Sommaire

3.25	2065 bis (Groupe)
3.26	2058-A Bis
3.27	2058-B Bis
3.28	2058-CG
3.29	2058-DG
3.30	2058-ER Société (ex. décl)
3.31	2058-ER Filiales (ex. décl)
3.32	2058-ER Groupe (ex. décl)
3.33	2058-ES
3.34	2058-FC
3.35	2058-PAP (filiales)
3.36	2058-PV
3.37	2058-RG
3.38	2058-SG
3.39	2058-TS
3.40	2029-B
3.41	2029-B Bis
3.42	1330 CVAE
3.43	2069-RCI
3.44	2067 Rel. frais généraux



Ligéris Etudes Ingénierie SARL

Gestion



Ligéris Etudes Ingénierie SARL

	Au 31/08/2023	%	Au 31/08/2022	%	Écart N / (N-1)	%
Ventes de marchandises		100,00		100,00		
Goût-achat marchandises vendues						
Marge commerciale						
Production vendue	927 271	100,00	558 429	100,53	368 841	66,04
Production stockée						
Production immobilisée						
Production totale de l'exercice	927 271	100,00	558 429	100,53	368 841	66,04
Production + Ventes de marchandises	927 271	100,00	555 440	100,00	371 830	66,94
Achats de matières premières et approvisionnement	443 945	47,87	275 450	49,59	168 494	61,17
Variation de stocks	-102 563	-11,06	-262 938	-47,33	160 374	-60,99
Sous-traitance directe	266 682	28,76	163 477	29,43	103 204	63,13
Marge brute de production	319 206	34,42	382 438	68,85	-63 231	-16,53
Marge brute globale	319 206	34,42	382 438	68,85	-63 231	-16,53
Autres achats et charges externes	140 956	15,20	133 008	23,94	7 947	5,97
Valeur ajoutée	178 250	19,22	249 430	44,90	-71 179	-28,53
Subventions exploitation	3 958	0,42	3 640	0,65	317	8,71
Impôts, taxes et versements assimilés	218 675	23,58	216 887	39,04	1 788	0,82
Charges sociales du personnel						
Excédent brut d'exploitation	-44 383	-4,78	28 902	5,20	-73 285	-253,56
Reprises sur charges et transferts	12 953	1,39	837	0,15	12 116	NS
Autres produits	224	0,02	36	0,00	187	NS
Dotations aux amortissements et provisions	3 797	0,40	11 042	1,98	-7 245	-65,60
Autres charges	1 518	0,16	8	0,00	1 509	NS
Résultat d'exploitation	-36 521	-3,93	18 725	3,37	-55 246	-295,03
Quote-part de résultat en commun						
Produits financiers	155 440	16,76	117 340	21,12	38 099	32,46
Charges financières	669	0,07	1 468	0,26	-798	-54,41
Résultat courant avant impôts	118 249	12,75	134 597	24,23	-16 348	-12,14
Produits exceptionnels	18 333	1,97	2 749	0,49	15 583	NS
Charges exceptionnelles	40 931	4,41	2 499	0,45	38 431	NS
Résultat exceptionnel	-22 598	-2,43	250	0,04	-22 848	NS
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	3 158	0,34	7 230	1,30	-4 072	-56,32
Résultat de l'exercice	92 493	9,97	127 617	22,97	-35 124	-27,52

Ligéris Etudes Ingénierie SARL

Biens		Au 31/08/2023	Au 31/08/2022	Financements		Au 31/08/2023	Au 31/08/2022
Actifs stables	Immobilisations Corporelles	5	18	Financements stables	Fonds propres (associés compris)	1 499	1 411
	Participations et créances rattachées	300	300		Capital et réserves - Non valeurs	1 400	1 277
	Autres immobilisations financières	27			Plus ou moins-values latentes Associés	7	6
	Titres de placement				Résultat de l'exercice (+ ou -)	92	128
	Autres immobilisations				Subventions (nettes) Provisions pour pertes et charges		
					Financements à long et moyen terme	69	108
TOTAL BIENS STABLES (II)		332	318	TOTAL FINANCEMENTS STABLES (II)		1 568	1 519
Fonds de roulement négatif (II-I)				Fonds de roulement (I-II)		1 236	1 201
Biens circulants Cycle d'exploitation	Stocks	366	263	Financements Cycle d'exploitation	Fournisseurs d'exploitation et comptes rattachés	55	57
	Clients et cptes rattachés	64	130		Autres dettes d'exploitation	46	103
	Autres valeurs	28	41				
	TOTAL BIENS CIRCULANTS (IV)	458	435		TOTAL FINANCEMENTS D'EXPLOITATION (III)	101	160
Besoin en fonds de roulement (IV-III)		357	275	Excédent de financement d'exploitation (III-IV)			
Liquidités et assimilés	Comptes à terme			Financements à court terme	Impôt société	6	
	Impôt société		1		Crédit d'escompte		
	Groupes Associés	620	577		Dettes différées		
					Groupes Associés	46	
	Liquidités	307	347		Fournisseurs d'immobilisations		
	Divers	5	3		Découvert bancaire		
TOTAL LIQUIDITÉS (VI)		932	927	TOTAL FINANCEMENTS A COURT TERME (V)		53	1
Trésorerie positive (VI-V)		879	926	Trésorerie négative (V-VI)			
Total des biens à financer (II+IV+VI)		1 722	1 680	Total des financements (I+III+V)		1 722	1 680

Ligéris Etudes Ingénierie SARL

Situation au 31/08/2022		Fonds de roulement		Besoin en fonds de roulement Excédent de financement d'exploitation		Trésorerie	
		1 201		BFR	-275	926	
Opérations de l'exercice		Emplois	Ressources	Variations		Variations	
				des biens	des financements		
Exploitation	Excédent brut d'exploitation (1)	61					
	Variations des :						
	Stocks			103			
	Clients et comptes rattachés			-66			
	Autres valeurs			-13			
	Fournisseurs d'exploit. et comptes rattachés				-3		
Autres dettes d'exploitation					-56		
		-61		82		-143	
Répartition	Coût ou produit net de financement		155				
	Impôt sur les bénéfices	3					
	Participation						
	CAF 91						
	Distribution / Prélèvements	4					
AF 87							
		147				147	
Investissement	Investissements : non financiers	4					
	financiers	45					
	Désinvestissements : non financiers		18				
	financiers		18				
		-13				-13	
Financement	Apports en capital						
	Emprunts souscrits						
	Remboursement capital						
	Remboursement emprunts	39					
	Autres financements		0				
		-39				-39	
Situation au 31/08/2023		FDR	1 236	BFR	-357	=	879

(1) EBE corrigé



Ligéris Etudes Ingénierie SARL

Comptes annuels





KPMG ESC & GS
Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil
CA Aéronef - Bât F - BP 79737
41 rue de la Milletière

37097 Tours Cedex 2
Téléphone : +33247634700
Télécopie :
Site internet : www.kpmg.fr

M GERAUD ERIC
SARL LIGERIS ETUDES INGENIERIE
31 avenue de La République
37170 CHAMBRAY LES TOURS

À Tours Cedex 2, le 13 décembre 2023

Attestation de présentation des comptes annuels

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entité SARL LIGERIS ETUDES INGENIERIE relatifs à l'exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023, qui se caractérisent par les données suivantes :

• Total du bilan :	1 722 311 €
• Chiffre d'affaires :	927 271 €
• Résultat net comptable :	92 493 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

KPMG ESC & GS
Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil

Daniel Guizard
Expert-comptable

Ligéris Etudes Ingénierie SARL

Actif			Au 31/08/2023			Au 31/08/2022
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires				
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	TOTAL					
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. out. industriels	46 242	43 313	2 928	17 533
		Autres immobilisations corporelles	2 000		2 000	
		Immobilisations en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL		48 242	43 313	4 928
	Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations évaluées par équivalence	300 410		300 410	300 410
		Autres participations				
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts	27 000		27 000	
		Autres immobilisations financières				
		TOTAL		327 410		327 410
Total de l'actif immobilisé		375 652	43 313	332 338	317 943	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	365 501		365 501	262 938
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
	TOTAL		365 501		365 501	262 938
	Avances et acomptes versés sur commandes					11 096
	Créances ⁽¹⁾	Clients et comptes rattachés	64 261		64 261	130 372
		Autres créances	627 206		627 206	598 462
		Capital souscrit et appelé, non versé				
		TOTAL		691 468		691 468
Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie	309 697		309 697	348 477	
	Disponibilités	309 697		309 697	348 477	
TOTAL						
Charges constatées d'avance		23 306		23 306	10 546	
Total de l'actif circulant		1 389 972		1 389 972	1 361 893	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF		1 765 624	43 313	1 722 311	1 679 836	
Renvois : (1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières 27 000						
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients		

Ligéris Etudes Ingénierie SARL

Passif		Au 31/08/2023	Au 31/08/2022
	Capital (dont versé : 42 000)	42 000	42 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
Capitaux propres	Réserves		
	Réserve légale	4 200	4 200
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	447 915	447 915
	Report à nouveau	905 943	782 526
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	92 493	127 617
	Situation nette avant répartition	1 492 552	1 404 259
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total	1 492 552	1 404 259
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total		
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	69 050	108 321
	Emprunts et dettes financières divers (3)	52 771	6 309
	Total	121 821	114 630
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		38 104
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 558	57 415
	Dettes fiscales et sociales	52 602	57 936
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	776	7 490
	Instruments de trésorerie		
	Total	107 937	122 842
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	229 758	275 577
	Écart de conversion passif		
	TOTAL DU PASSIF	1 722 311	1 679 836
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	46 181	79 839
	à moins d'un an	183 577	157 633
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(3) dont emprunts participatifs		

Ligéris Etudes Ingénierie SARL

		France	Exportation	Du 01/09/2022 Au 31/08/2023 12 mois	Du 01/09/2021 Au 31/08/2022 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens	361 635		361 635	3 918
	- Services	565 635		565 635	554 510
	Chiffre d'affaires net	927 271		927 271	558 429
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			12 953	837
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			224	36
	Autres produits				
Total				940 448	559 303
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats			443 945	275 450
	Variation de stocks			-102 563	-262 938
	Autres achats et charges externes (3)			407 638	301 732
	Impôts, taxes et versements assimilés			3 958	3 640
	Salaires et traitements			138 414	137 766
	Charges sociales			80 260	79 121
	Dotations amortissements			3 797	6 321
	d'exploitation sur actif circulant				
Autres charges	pour risques et charges				
				1 518	8
Total				976 970	541 102
Résultat d'exploitation			A	-36 521	18 200
Oper. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			152 114	116 286
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			3 326	1 054
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total			155 440	117 340
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			669	943
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total				669	943
Résultat financier			D	154 770	116 396
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)			E	118 249	134 597

Ligéris Etudes Ingénierie SARL

		Du 01/09/2022 Au 31/08/2023 12 mois	Du 01/09/2021 Au 31/08/2022 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 749
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	18 333	
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total	18 333	2 749
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	28 112	2 499
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	12 818	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	40 931	2 499
Résultat exceptionnel		F	250
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	7 230
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		92 493	127 617
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		2 988
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		323
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		5 246
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		



Bilan actif (détail)

Ligéris Etudes Ingénierie SARL

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023 (Bilan)

Bilan Actif	31/08/2023	31/08/2022	%
Autres immobilisations corporelles	46 242,03	62 651,65	-26.19
21810000 AMENAGEMENTS & AGENCEMENTS DIVERS	7 542,35	7 542,35	
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	21 464,00	39 884,63	-46.18
21830000 MATERIEL DE BUREAU & INFORMATIQUE	16 109,43	14 098,42	14.26
21840000 MOBILIER	1 126,25	1 126,25	
Amort. prov. autres immob. corporelles	-43 313,68	-45 117,82	-4
28181000 AMORT AGENCEMENTS & AMENAGEMENTS DIVERS	-7 154,26	-6 901,76	3.66
28182000 AMORT MATERIEL DE TRANSPORT	-21 464,00	-25 258,89	-15.02
28183000 AMORT.MATERIEL DE BUREAU & INFORMATIQUE	-13 569,17	-11 830,92	14.69
28184000 AMORT.MOBILIER	-1 126,25	-1 126,25	
Immobilisations corporelles en cours	2 000,00	0,00	NS
23100000 IMMOBILISAT CORPORELLES EN COURS	2 000,00	0,00	NS
Total Immobilisations corporelles	4 928,35	17 533,83	-71.89
Autres participations	300 410,00	300 410,00	
26110000 PARTS SOCIALES LMC	300 000,00	300 000,00	
26116000 PARTS SOCIALES SCCV FIDJI	410,00	410,00	
Prêts	27 000,00	0,00	NS
27430000 PRÊTS	27 000,00	0,00	NS
Total Immobilisations financières	327 410,00	300 410,00	8.99
TOTAL Actif immobilisé	332 338,35	317 943,83	4.53
Matières premières, approv.	365 501,63	262 938,00	39.01
31110000 STOCKS IMMOBILIERS	365 501,63	262 938,00	39.01
Total Actif circulant - Stocks	365 501,63	262 938,00	39.01
Avances et acomptes sur commandes	0,00	11 096,55	-100
40910000 AVANCES VERSÉES SUR COMMANDES	0,00	11 096,55	-100
Clients et comptes rattachés	64 261,91	130 372,99	-50.71
41110000 CLIENTS	26 221,91	13 051,44	100.91
41810000 CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	38 040,00	117 321,55	-67.58
Autres créances	627 206,12	598 462,29	4.8
40971000 FOURNISSEURS D'EXPLOITATION DÉBITEURS	0,00	2 097,30	-100
43870000 ORGANISMES SOCIAUX A RECEVOIR	0,00	742,75	-100
44400000 ETAT IMPOT SOCIETE	0,00	566,00	-100
44566000 TVA DEDUCTIBLE S/BIENS ET SERVICES	2 938,17	4 315,19	-31.91
44566700 TVA DEDUCTIBLE AUTOLIQUIDEE	1 511,32	12 259,06	-87.67
44586000 TVA SUR FACTURES NON PARVENUES	389,70	384,55	1.34
45151000 COMPTE-COURANT LMC	231 113,16	197 409,30	17.07
45151100 COMPTE-COURANT LMC INTEGRATION FISCALE	38 840,00	42 697,00	-9.03
45154000 COMPTE-COURANT 3G IMMO	324 906,41	315 941,56	2.84
45156000 COMPTE-COURANT SCCV FIDJI	0,00	10 321,40	-100
45180000 INTERETS COURUS S/ COMPTES-COURANTS GROUPE - AC	25 214,00	10 686,00	135.95
46721000 SCI B&G	1 042,18	1 042,18	
46780000 DEBITEURS CREDITEURS DIVERS	1 251,18	0,00	NS
Total Créances	691 468,03	728 835,28	-5.13



Bilan actif (détail)

Ligéris Etudes Ingénierie SARL

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023 (Bilan)

Bilan Actif	31/08/2023	31/08/2022	%
Disponibilités	309 697,14	348 477,30	-11.13
51215000 CIC	14 842,26	31 808,60	-53.34
51250000 COMPTES A TERME	292 087,43	315 000,00	-7.27
51870000 INTERETS A RECEVOIR	0,00	1 668,70	-100
51880000 INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	2 767,45	0,00	NS
Total Divers	309 697,14	348 477,30	-11.13
Charges constatées d'avance	23 306,00	10 546,00	120.99
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	23 306,00	10 546,00	120.99
Total Actif circulant	1 389 972,80	1 361 893,13	2.06
TOTAL ACTIF	1 722 311,15	1 679 836,96	2.53



Bilan passif (détail)

Ligéris Etudes Ingénierie SARL

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023 (Bilan)

Bilan Passif	31/08/2023	31/08/2022	%
Capital	42 000,00	42 000,00	
10100000 CAPITAL SOCIAL	42 000,00	42 000,00	
Réserve légale	4 200,00	4 200,00	
10611000 RESERVE LEGALE	4 200,00	4 200,00	
Autres réserves	447 915,67	447 915,67	
10680000 AUTRES RESERVES	447 915,67	447 915,67	
Report à nouveau	905 943,48	782 526,10	15.77
11000000 REPORT A NOUVEAU	905 943,48	782 526,10	15.77
Résultat de l'exercice	92 493,18	127 617,38	-27.52
Résultat de l'exercice	92 493,18	127 617,38	-27.52
Capitaux propres	1 492 552,33	1 404 259,15	6.29
Emprunts et dettes auprès des éts de crédit	69 050,21	108 321,43	-36.25
16420000 PRET GARANTI PAR L'ETAT	69 050,21	93 831,68	-26.41
16430000 EMPRUNT CIC PARTNER 18K€	0,00	14 489,75	-100
Emprunts et dettes financières divers	52 771,01	6 309,52	736.37
45156000 COMPTE-COURANT SCCV FIDJI	46 091,64	0,00	NS
45510100 COMPTE-COURANT E.GERAUD	5 643,37	3 103,81	81.82
45510200 COMPTE-COURANT C GERAUD	1 036,00	3 205,71	-67.68
Emprunts et dettes assimilées	121 821,22	114 630,95	6.27
Avances et acomptes reçus sur commandes	0,00	38 104,00	-100
41910000 AVANCES REÇUES SUR COMMANDES	0,00	38 104,00	-100
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 558,82	57 415,19	-4.97
40110000 FOURNISSEURS	50 292,48	50 339,77	-0.09
40170000 FOURNISSEURS - RETENUES DE GARANTIE	468,12	468,12	
40810000 FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	3 798,22	6 607,30	-42.51
Dettes fiscales et sociales	52 602,38	57 936,68	-9.21
42100000 Personnel - Rémunérations dues	0,00	5 431,59	-100
43100000 URSSAF	3 586,00	3 771,00	-4.91
43720000 CAISSE DE CONGES PAYES	3 998,34	3 969,15	0.74
43730000 PROBTP	1 398,32	1 314,48	6.38
43862000 TA LIBERATOIRE A PAYER	88,27	85,69	3.01
44210000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	697,30	933,00	-25.26
44400000 ETAT IMPOT SOCIETE	6 301,00	0,00	NS
44520000 TVA COLLECTÉE AUTO LIQUIDÉE	1 511,32	12 259,06	-87.67
44551000 TVA A DECAISSER	3 511,00	8 868,00	-60.41
44571200 TVA COLLECTÉE 5.5%	35,10	35,10	
44571400 TVA COLLECTEE 20.00%	23 377,50	91,04	NS
44571500 TVA COLLECTEE 10.00%	324,44	89,85	261.09
44587000 TVA SUR FACTURES A ETABLIR	6 340,00	19 311,93	-67.17
44860000 ETAT CHARGES A PAYER	910,00	1 253,00	-27.37
44862000 TAXE D'APPRENTISSAGE	523,79	523,79	
Autres dettes	776,40	7 490,99	-89.64
41970000 CLIENTS - AUTRES AVOIRS	776,40	7 490,99	-89.64



Période du 01/09/2022 au 31/08/2023 (Bilan)

Bilan Passif	31/08/2023	31/08/2022	%
Dettes	107 937,60	122 842,86	-12 13
Dettes et produits constatés d'avance	229 758,82	275 577,81	-16.63
Total du Passif	1 722 311,15	1 679 836,96	2.53



Compte de résultat (détail)

Ligéris Etudes Ingénierie SARL

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023 (Bilan)

Compte de résultat	31/08/2023	31/08/2022	%
Production vendue (biens)	361 635,83	3 918,92	NS
70110000 VENTES APPARTEMENTS	361 635,83	0,00	NS
70880000 AUTRES PRODUITS ACTIVITES ANNEXES	0,00	930,00	-100
77200400 PRODUITS SUR EX.ANTERIEURS	0,00	2 988,92	-100
Production vendue (services)	565 635,20	554 510,20	2.01
70400000 TRAVAUX	1 698,98	0,00	NS
70412000 TRAVAUX 5 5%	0,00	12 420,00	-100
70413000 TRAVAUX 10 00%	268 725,91	130 143,22	106 48
70414000 TRAVAUX 20.00%	2 247,50	53 344,08	-95.79
70610000 PRESTATIONS ADMINISTRATIVES	133 700,00	152 441,01	-12 29
70611000 PRESTATIONS TECHNIQUES	150 707,00	199 161,89	-24 33
70611100 HONORAIRES GESTION LOC 20%	1 200,00	1 200,00	
70611500 PRESTATIONS TECHNIQUES 10%	0,00	5 800,00	-100
70810000 REVISION DE PRIX MARCHES PUBLICS	7 355,81	0,00	NS
<i>Chiffre d'affaires net</i>	<i>927 271,03</i>	<i>558 429,12</i>	<i>66 05</i>
Reprise amort. prov. et transferts de charges	12 953,16	837,09	NS
79118000 TRANSFERTS CHARGES EXTERNES	10 363,06	154,60	NS
79118100 REMBOURSEMENTS D'ASSURANCES	0,00	682,49	-100
79124000 TRANSFERTS DE CHARGES DE PERSONNEL	2 590,10	0,00	NS
Autres produits d'exploitation	224,48	36,95	507.52
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION	224,48	36,95	507.52
<i>Produits d'exploitation</i>	<i>940 448,67</i>	<i>559 303,16</i>	<i>68 15</i>
Achats matières et approvisionnements	443 945,09	275 450,30	61.17
60100000 ACHATS MATIERES PREMIERES	46 552,07	12 512,56	272 04
60160000 ACHAT APPART 11 AULNES 5E ETAGE	0,00	119 681,76	-100
60170000 ACHAT TRAVAUX APPART 11 AULNES 5E ETAGE	12 431,66	13 675,36	-9.09
60180000 ACHAT APPART 15 ALLEE DES AULNES	0,00	115 632,45	-100
60190000 ACHAT TRAVAUX 15 ALLEE DES AULNES	19 459,73	13 948,17	39 51
60191000 ACHAT APPT 11 AULNES 7E ET TOURS	127 726,90	0,00	NS
60192000 ACHATS S/TVX APPT AULNES 7E ETAGE TOURS	8 415,11	0,00	NS
60193000 ACHATS S/TVX MAISON MONTS	1 800,00	0,00	NS
60194000 ACHAT MAISON MONTS	227 559,62	0,00	NS
Variation de stocks mat. et approv.	-102 563,63	-262 938,00	-60.99
60310000 VARIATIONS STOCKS IMMOBILIERS	-102 563,63	-262 938,00	-60.99
Autres achats et charges externes	407 638,87	301 732,29	35.1
60500000 SOUS-TRAITANCE	86 600,68	4 123,73	NS
60501000 SOUS-TRAITANCE AUTO LIQUIDEE	170 492,05	121 267,59	40.59
60530000 SOUS-TRAITANCE TECHNIQUE	9 590,00	38 086,67	-74.82
60610200 CARBURANT	5 012,67	4 782,61	4 81
60611000 ELECTRICITE	212,80	148,31	43 48
60613000 BORNE ELECTRIQUE	229,96	0,00	NS
60630000 FOURNITURES D'ENTRETIEN	292,21	66,49	339 48
60635000 PETIT EQUIPEMENT	1 344,00	367,07	266.14
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	168,24	491,49	-65 77
61220000 CREDIT BAIL VEHICULES	0,00	5 246,14	-100
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	19 800,00	19 800,00	
61351000 LOCATION LOGICIELS	3 252,61	1 918,85	69 51
61352000 LOCATION COPIEUR LG SYSTEM	1 567,92	1 567,92	
61353000 LOCATION ALARME ET TELESURVEILLANCE	2 921,78	3 897,80	-25.04
61354000 LOCATION TELEPHONIE	599,42	371,80	61.22
61356000 LLD TESLA GL-388-EE	8 202,03	0,00	NS
61357000 LLD FIAT 500 GM-123-VR	6 210,48	0,00	NS

Ligéris Etudes Ingénierie SARL

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023 (Bilan)

Compte de résultat		31/08/2023	31/08/2022	%
61358000	LOCATIONS MOBILIERES	607,01	11 687,41	-94.81
61359000	LLD DIAC NISSAN GH-709-EH	3 760,80	1 176,91	219.55
61400000	CHARGES LOCATIVES	1 200,00	2 100,00	-42.86
61520000	ENTRETIEN LOCAUX	3 685,33	2 310,00	59.54
61551000	ENTRETIEN MATERIEL DE TRANSPORT	870,67	2 449,58	-64.46
61560000	MAINTENANCE	1 042,37	1 273,18	-18.13
61600000	ASSURANCES	39 708,86	37 988,33	4.53
61610000	ASSURANCES EMPRUNT	113,60	194,40	-41.56
61620000	ASSURANCE IPHONE	0,00	3,60	-100
61630000	ASSURANCE LOCATIONS CAMERAS	73,90	88,68	-16.67
61640000	ASSURANCE EMPRUNT PGE	503,76	503,76	
61650000	ASSURANCE EMPRUNT PARTNER	15,00	33,00	-54.55
61660000	ASSURANCE IPHONE	21,60	10,74	101.12
61670000	ASSURANCE LG CANON	120,28	120,28	
62110000	PERSONNEL INTERIMAIRE	284,38	0,00	NS
62220000	COMMISSIONS SUR VENTES	500,34	0,00	NS
62226300	COMMISSIONS APORTEURS AFFAIRES	0,00	991,67	-100
62261000	HONORAIRES COMPTABILITE	3 955,02	3 300,02	19.85
62262000	HONORAIRES JURIDIQUE	3 263,33	720,00	353.24
62263000	HONORAIRES DIVERS	1 460,00	800,00	82.5
62264000	HONORAIRES SOCIAL	905,10	885,05	2.27
62265000	HONORAIRES SYNDIC	1 946,96	2 678,16	-27.3
62270000	FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	58,85	81,16	-27.49
62300000	PUBLICITE	0,00	400,00	-100
62340000	CADEAUX	1 094,11	588,32	85.97
62360000	CATALOGUES & IMPRIMES	20,94	0,00	NS
62380000	DONS & POURBOIRES	15,82	300,00	-94.73
62510000	VOYAGES & DEPLACEMENTS	5 430,49	5 056,23	7.4
62511000	INDEMNITES KILOMETRIQUES	4 105,50	10 798,28	-61.98
62512000	PARC METRES	496,69	75,30	559.61
62570000	RECEPTIONS	7 605,32	4 474,06	69.99
62610000	TELECOMMUNICATIONS - FIXE & INTERNET	2 249,62	2 402,52	-6.36
62620000	TELECOMMUNICATIONS - MOBILES	2 673,98	2 843,01	-5.95
62630000	FRAIS POSTAUX	574,70	800,73	-28.23
62700000	SERVICES BANCAIRES	2 284,25	1 620,69	40.94
62710000	FRAIS SUR EMPRUNT PGE	421,44	421,44	
62810000	COTISATIONS	72,00	0,00	NS
62880000	SERVICES DIVERS	0,00	419,31	-100
Impôts, taxes et versements assimilés		3 958,30	3 640,92	8.72
63120000	IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS SUR RÉMUNÉ	1 003,92	0,00	NS
63330000	FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	1 662,06	807,88	105.73
63350000	TAXE APPRENTISSAGE	0,00	999,04	-100
63511000	CONTRIBUTION ECO. TERRITORIALE	974,00	806,00	20.84
63514000	TAXES SUR LES VEHICULES DE SOCIETES	309,00	1 028,00	-69.94
63580000	IMPOTS & TAXES DIVERS	9,32	0,00	NS
Salaires et traitements		138 414,96	137 766,10	0.47
64110000	SALAIRES	132 414,96	131 766,10	0.49
64140000	INDEMNITES & AVANTAGES DIVERS	6 000,00	6 000,00	
Charges sociales		80 260,47	79 121,19	1.44
64510000	COTISATIONS URSSAF	36 805,99	36 463,40	0.94
64520000	COTISATIONS PROBTP PREVOYANCE	3 874,46	3 846,14	0.74
64530000	COTISATIONS RETRAITE	9 579,36	9 795,61	-2.21
64550000	COTISATIONS MUTUELLE F.BERTHO	1 761,14	1 552,27	13.46
64580000	CAISSE DE CONGES PAYES	27 879,52	26 780,75	4.1
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL & PHARMACIE	360,00	360,00	
67245000	CHARGES SOCIALES S/ANTERIEUR	0,00	323,02	-100
Dot. amort. sur immobilisations		3 797,75	6 321,38	-39.92
68112000	DOT AMORT IMMOB CORPORELLES	3 797,75	6 321,38	-39.92
Autres charges d'exploitation		1 518,34	8,43	NS



Compte de résultat (détail)

Ligéris Etudes Ingénierie SARL

Période du 01/09/2022 au 31/08/2023 (Bilan)

Compte de résultat	31/08/2023	31/08/2022	%
65800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION	1 518,34	8,43	NS
Charges d'exploitation	976 970,15	541 102,61	80 55
Résultat d'exploitation	-36 521,48	18 200,55	-300.66
Produits financiers de participation	152 114,00	116 286,00	30.81
76110000 REVENUS TITRES DE PARTICIPATION	126 900,00	105 600,00	20 17
76150000 INTERETS COMPTES COURANTS	25 214,00	10 686,00	135.95
Autres intérêts et produits assimilés	3 326,02	1 054,21	215.5
76500000 ESCOMPTE OBTENUS	0,00	150,71	-100
76800000 PRODUITS FINANCIERS	3 326,02	903,50	268 13
Produits financiers	155 440,02	117 340,21	32.47
Intérêts et charges assimilées	669,19	943,41	-29.07
66120000 INTERETS EMPRUNT PARTNER	91,78	247,04	-62.85
66140000 INTERETS EMPRUNT PGE	577,41	696,37	-17 08
Charges financières	669,19	943,41	-29.07
Résultat financier	154 770,83	116 396,80	32.97
Résultat courant	118 249,35	134 597,35	-12.15
Produits exceptionnels op. gestion	0,00	2 749,89	-100
77180000 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	2 749,89	-100
Produits exceptionnels op. capital	18 333,33	0,00	NS
77520000 PRIX DE VENTE IMMO CORPORELLES CEDEES	18 333,33	0,00	NS
Produits exceptionnels	18 333,33	2 749,89	566 69
Charges exceptionnelles op. gestion	28 112,76	2 499,86	NS
67120000 AMENDES & PENALITES	554,40	225,00	146.4
67180000 CHARGES EXCEPTIONNELLES	27 558,36	2 274,86	NS
Charges exceptionnelles op. capital	12 818,74	0,00	NS
67520000 VALEUR NETTE COMPTABLE IMMO.CEDEES	12 818,74	0,00	NS
Charges exceptionnelles	40 931,50	2 499,86	NS
Résultat exceptionnel	-22 598,17	250,03	NS
Impôts sur les bénéfices	3 158,00	7 230,00	-56.32
69510000 IMPOT SOCIETE	41 998,00	49 927,00	-15 88
69890000 IMPOT SOCIETE - PRODUITS INTEGRATION FISCALE	-38 840,00	-42 697,00	-9.03
Bénéfice ou perte	92 493,18	127 617,38	-27.52

kpmg

SARL LIGERIS ETUDES INGENIERIE

**Annexe aux comptes de l'exercice clos-le
31/08/2023**

Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice	2
1.1. Evénements principaux	2
1.2. Principes, règles et méthodes comptables	2
2. Informations relatives au bilan	3
2.1. Actif	3
2.1.1. Immobilisations incorporelles	3
2.1.2. Immobilisations corporelles	3
2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice	3
Augmentations	3
Diminutions	3
2.1.3. Immobilisations financières	4
Augmentations	4
Diminutions	4
2.1.3.1. Informations relatives aux filiales et participations	4
2.1.3.1.1. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations	4
2.1.4. Stocks	5
2.1.4.1. Stocks de produits achetés	
2.1.4.2. Stocks de produits fabriqués	
2.1.5. Produits à recevoir	5
2.1.6. Créances	6
2.2. Passif	7
2.2.1. Capitaux propres	7
2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres	7
2.2.1.2. Capital	7
2.2.2. Dettes financières et autres dettes	8
2.2.3. Charges à payer	9
3. Informations relatives au compte de résultat	9
4. Impôt sur les bénéfices	10
5. Autres informations	10
5.1. Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi	10

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2. Immobilisations corporelles

2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	18 421
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	2 011	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	2 000	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

2.1.3. Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebut
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence. ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	45 000	-	18 000

2.1.3.1. Informations relatives aux filiales et participations

2.1.3.1.1. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

Filiales	Capital	Quote-part %	Valeurs comptables des titres détenus		CA Hors taxes	Prêts/avances non remboursés
	Rés. et report avant affect.	Dividendes	Brute	Nette	Résultats	Cautions
SARL LMC	40 000 385 163	100%	300 000	300 000	2 562 077 142 323	280 186
	Observation					
SCCV FIDJI	1 000 108 509	41%	410	410	765 165 134 641	(46 091)
	Observation					

2.1.4. Stocks

2.1.4.1. Stocks immobiliers

Les Stocks suivants : sont évalués selon la méthode FIFO. Ils sont composés des prix d'achat et autres coûts directs attribuables à ces stocks.

2.1.5. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	25 214
Valeurs mobilières de placements	2 767
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	38 040
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Etat	-
Divers	-
TOTAL	66 021

2.1.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L' ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		27 000	27 000	-
	Autres immobilisations financières		-	-	-
DE L' ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		64 262	64 262	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	4 839	4 839	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		620 074	620 074	-
	Débiteur divers		2 293	2 293	-
Charges constatées d'avance		23 306	23 306	-	
TOTAL		741 774	741 774		

2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	42 000	-	-	42 000
Primes, réserves et écarts	452 116	-	-	452 116
Report à nouveau	782 526	123 417	-	905 943
Résultat	127 617	-	35 124	92 493
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	1 404 259	123 417	35 124	1 492 552

Le capital est composé de 300 parts sociales de 140 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.2. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	69 050	22 869	46 181	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	54 559	54 559	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	9 071	9 071	-	-
Impôts sur les bénéfices	6 301	6 301	-	-
TVA	35 099	35 099	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	2 131	2 131	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	52 771	52 771	-	-
Autres dettes	776	776	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	229 759	183 578	46 181	

2.2.3. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	-
Charges sociales provisionnées	-
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	3 798
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	88
Autres charges fiscales	1 434
Divers	-
TOTAL	5 320

3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :			
- Biens	361 636	-	361 636
- Services	565 635	-	565 635
Chiffre d'affaires net	927 271	-	927 271

4. Impôt sur les bénéfices

La SARL Ligéris Etudes Ingénierie est société tête de groupe d'intégration fiscale.

La société fille dans ce groupe est la SARL Les Menuiseries Castelneuviennes. La société fille calcule et comptabilise son impôt sur les sociétés comme en l'absence d'intégration fiscale.

5. Autres informations

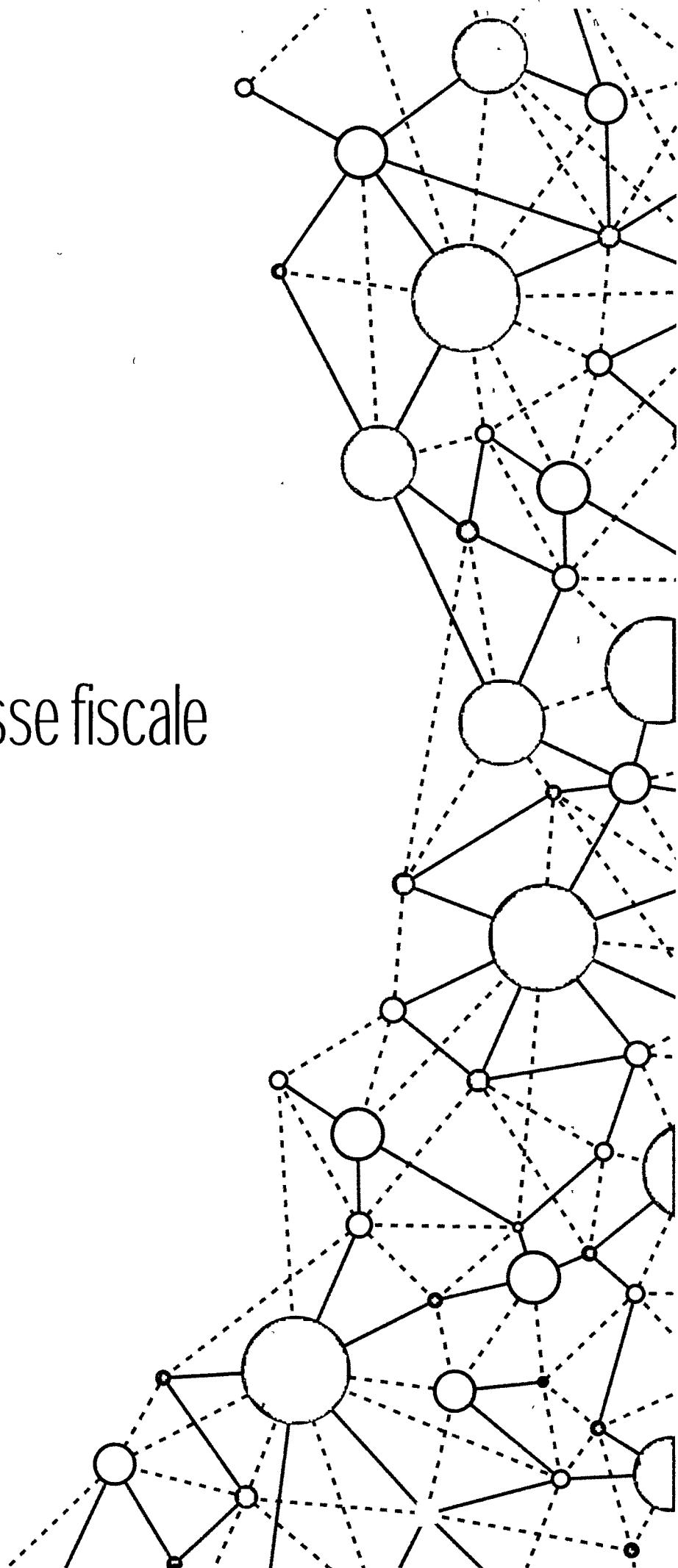
5.1. Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
Indemnités de départ en retraite	-	N.S-	-
Engagements de pension à d'anciens dirigeants	-	-	-
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salariés partis en retraite	-	-	-



Ligéris Etudes Ingénierie SARL

Déclaration et liasse fiscale





IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01092022	et clos le	31082023
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société		Adresse du siège social	
SARL LIGERIS ETUDES INGENIERIE			
SIRET	4 8 4 4 3 6 4 2 3 0 0 0 5 3		
Adresse du principal établissement		Ancienne adresse en cas de changement	
31 avenue de La République			
37170 CHAMBRAY LES TOURS			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation			
SIRET			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées	Activités des sociétés holding	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	Bénéfice imposable à 15%	Déficit 3650
Résultat net cession, concession sous-concession des brevets et assimilés imposable à 10%			
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐			
Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐ Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐ Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐			
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies ☐ Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A ☐ Autres dispositifs ☐			
Société d'investissement immobilier cotée ☐ Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater V ☐			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%			
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)			
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinques C-I-1), cocher la case ci-contre ☐			
2- Société tête de groupe et mandat d'une autre entité du groupe pour souscrire la 2258			
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinques C-I-2), cocher la case ci-contre ☐			
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose d'une comptabilité informatisée ☒ LOOP SOFTWARE			
Examen de conformité fiscale			
☐ Prestataire de confiance			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable		Nom et adresse du conseil:	
KPMG ESC & GS 41 rue de la Milletière CA Aéronef - Bât F - BP 79737 37097 Tours Cedex 2		SA KPMG ENTREPRISES 41 RUE DE LA MILLETIERE 37097 TOURS CEDEX 2	
Tél 33247634700		Tél	
OGA/OMGA ou Viseur conventionné		Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné		Date	
		Lieu CHAMBRAY LES TOURS	
		Qualité et nom du signataire M GERAUD ERIC - GERANT	
		Signature	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

SARL LIGERIS ETUDES INGENIERIE

31082023

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES										
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même		a	4200	payées par un établissement chargé du service des titres		b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾								c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées								d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾								e		
								f		
								g		
								h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾								i	4200	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI								j		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾								Total (a à h)		4200

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art 48-1 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés, * SCA, associés gérants, * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gerant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées			
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1		2	3	4	5	6	8
MME CYNTHIA GERAUD		3	2022	9269			
37000 TOURS							
MME GERAUD CYNTHIA		3	2023	18461			
41 RUE FRANKLIN ROOSEVELT 37000 TOURS							

K DIVERS	
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)			
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES	à 0%	à 15%	à 19%
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS	
Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus délivrés	

Désignation de l'entreprise		SARL LIGERIS ETUDES INGENIERIE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 2	
Adresse de l'entreprise		31 avenue de La République 37170 CHAMBRAY LES TOUZE		Durée de l'exercice précédent *		1 2	
Numéro SIRET *		4 8 4 4 3 6 4 2 3 0 0 0 5 3		Neant ☐			
				Exercice N clos le,		3 1 0 8 2 0 2 3	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
				Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	46242	AU	43313	2928
		Immobilisations en cours	AV	2000	AW		2000
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	300410	CV		300410
Créances rattachées à des participations		BB		BC			
Autres titres immobilisés		BD		BE			
Prêts		BF	27000	BG		27000	
Autres immobilisations financières *		BH		BI			
TOTAL (II)		BJ	375652	BK	43313	332338	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	365501	BM		365501
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et fins	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	64261	BY		64261
		Autres créances (3)	BZ	627206	CA		627206
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres	CD		CE		
Disponibilités		CF	309697	CG		309697	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	23306	CI		23306	
	TOTAL (III)	CJ	1389972	CK		1389972	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1765624	IA	43313	1722311	
Renvois (1) Dont dont au bail				CP	27000	(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété							
Immobilisations				Stocks		Créances	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SARL LIGERIS ETUDES INGENIERIE		Néant ☐	
				Exercice N 31082023	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont verse 42000-)	DA	42000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, . . .	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	4200		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG	447915		
	Report à nouveau	DH	905943		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	92493		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (II)	DL	1492552	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (III)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	69050		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	52771		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	54558		
	Dettes fiscales et sociales	DY	52602		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	776		
Compte régularisé	EB				
	TOTAL (IV)	EC	229758		
	Écarts de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1722311		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	183577			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

Désignation de l'entreprise				SARL LIGERIS ETUDES INGENIERIE				Néant ☐ *	
				Exercice N					
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC		
	Production vendue	biens *	FD	361635	FE		FF	361635	
		services *	FG	565635	FH		FI	565635	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	927271	FK		FL	927271	
	Production stockée *						FM		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Production immobilisée *						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP	12953	
	Autres produits (1) (11)						FQ	224	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	940448	
							FS		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FT		
	Variation de stock (marchandises) *						FU	443945	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FV	-102563	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FW	407638	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FX	3958	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FY	138414	
	Salaires et traitements *						FZ	80260	
	Charges sociales (10)						GA	3797	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *					GB	
			- dotations aux provisions					GC	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GD	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GE	1518
	Autres charges (12)						GF	976970	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	-36521	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - III)									
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	152114	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	3326	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	155440	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6) -- -						GR	669	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	669	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)									
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (II - II + III - IV + V - VI)									
							GV	154770	
							GW	118249	

Désignation de l'entreprise		SARL LIGERIS ETUDES INGENIERIE		Néant ☐		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	18333	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	18333	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	28112	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	12818	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	40931	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	-22598	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices *				HK	3158	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1114222	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1021728	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	92493	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquième D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	12953
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6	
				dont cotisations facultatives Madelin	A7	
		dont cotisations facultatives aux nouvelles plans d'épargne retraite	A8			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Détail en annexe					
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise : SARL LIGERIS ETUDES INGENIERIE

Exercice N. clos le : 31/08/2023

DÉTAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Charges sur opérations de gestion	28112
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	12818
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Amortissements des charges à répartir	
TOTAL	40931
DÉTAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Produits sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	18333
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Provision spéciale de réévaluation	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	18333
DÉTAIL DES CHARGES CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Achats	
Services extérieurs	
Impôts et taxes	
Charges de personnel	
Charges de gestion courante	
Charges financières	
Redevances de crédit-bail	
TOTAL	
DÉTAIL DES PRODUITS CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Ventes	
Subventions d'exploitation	
Produits de gestion courante	
Produits financiers	
TOTAL	

Désignation de l'entreprise		SARL LIGERIS ETUDES INGENIERIE		31082023		Néant ☐		
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
				3		4		
INCORP	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KJ		
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	I9		KJ		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	MI		KM		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			Dont Composants	M3		KS	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			KV	7542	KW	
		Matériel de transport *			KY	39884	KZ	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	15224	LC	
		Emballages récupérables et divers			LE		LF	
	Immobilisations corporelles en cours				IJI		IJ	2000
	Avances et acomptes				IK		IL	
	TOTAL III				IN	62651	LO	4011
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	
Autres participations			8U	300410	8V			
Autres titres immobilisés			IP		IR			
Prêts et autres immobilisations financières			IT		IU	45000		
TOTAL IV			IQ	300410	IR	45000		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	363061	ØH	49011	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
				1		3		
				2		4		
INCORP	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		IW		
CORPORELLES	Terrains			IP		IX		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions		IS		MG		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		IU		MM	7542	
		Matériel de transport		IV		MP	18420	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	17235	
		Emballages récupérables et divers		IX		MV		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ	2000	
	Avances et acomptes			NC		ND		
	TOTAL III			IY		NG	18420	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU	
Autres participations			IO		ØX	300410		
Autres titres immobilisés			II		ØY			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		ØZ	27000		
TOTAL IV			I3		ØK	327410		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØL	375652	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SARL LIGERIS ETUDES INGENIERIE				31082023		Neant ☐		
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial		RI		RI		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH		
TOTAL I		RK		RM		RN		RO		
Terrains		PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU		
	Inst générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst générales, agencements, aménagements divers	QD	6901	QE	252	QF		QG	7154	
	Matériel de transport	QH	25258	QI	1807	QJ	5601	QK	21464	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	12957	QM	1738	QN		QO	14695	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT		
TOTAL II		QU	45117	QV	3797	QW	5601	QX	43313	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	45117	ØP	3797	ØQ	5601	ØR	43313	
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	R1	RU	RV			
Autres immob incor	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
	Inst gales, agenc et am des const	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Inst techniques mat et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
	Mat bureau et inform mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
	Emballages recup et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO			
TOTAL III										
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non vendu (NP + NQ + NR)	NW			NY			NZ			
CADRE C										
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations						SP		SR		

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-41) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence - montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5 ^e du CGI					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA - Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL LIGERIS ETUDES INGENIERIE		31082023 *		Néant ☐			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP	27000	UR	27000	US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	64261		64261		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * antérieurement constituée) UO	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	4839		4839	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC	620073		620073		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	2293		2293		
	Charges constatées d'avance	VS	23306		23306		
	TOTAUX		VT	741774	VU	741774	VV
	RENOUVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	45000			
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	18000				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH	69050	22869	46181		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	54558	54558			
Personnel et comptes rattachés		8C					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	9070	9070			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	6301	6301			
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	35099	35099			
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2131	2131			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	52771	52771			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	776	776			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	229758	VZ	183577	46181	
RENOUVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tes auprès des associés personnes physiques	VL	6669	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	39271	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

Désignation de l'entreprise		SARL LIGERIS ETUDES INGENIERIE		Exercice N clos le		13/10/2012			
Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre) ☒ ET ☐ Neant ☐									
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
						WA	92493		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	4079		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	309		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispenses de réintégration (art 239 sexies D du CGI)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau n° 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-bis)		XX	554		
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI)		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY		
	Impôt sur les sociétés (cf page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)						I7	3158	
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	
								K7	
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme						I8		
	- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR)								
	- imposées au taux de 0 %								
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						WN		
						WO			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)						XR			
Reintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3° et 212 du CGI)		SU	Zone d'entreprises* (activité exonérée)		SW	300	
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		
Reintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3			
						TOTAL I	100893		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un GIE *						WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau n° 2058-B-SD, cadre III)						WU			
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)			WV			
			- imposées au taux de 0 %			WH			
			- imposées au taux de 19 %			WP			
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure			WW			
			- imputées sur les déficits antérieurs			XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WZ		
	Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits nets des actions et parts d'intérêts		(		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	1056	
							XA	104544	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX		
Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *						ZY			
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *						XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (art 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (art.44 sexies)	L2	J E I (art 44 sexies A)	L5	
		ZFU - TE (art. 44 octies A)	ØV		S I I C (art 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art 44 terdecies)	PA	
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies)	XC	
					Zone de revitalisation rurale (art 44 quindécies)	PC	Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)	PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)						XS			
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art 39 decies)		X9	0		Dont déduction except simulateur de conduite (art 39 decies E)	YH		
	dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)		YA			dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	YC		
	dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		YB			dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	YD		
	dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)		YI			Créance dégagee par le report en arrière de déficit	ZI		
	dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)		YL						
							XG		
Deduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2	0		
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II			
						XH	104544		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		{		Bénéfice (I moins II)		XI			
				Déficit (II moins I)					
						XJ	3650		
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *						XL			
RESULTAT FISCAL		BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN		XO	3650		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SARL LIGERIS ETUDES INGENIERIE		31082023		Néant ☒ *
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)			K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice			K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XI du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4 bis - K5)			K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)			YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1° bis A1 1° du CGI dotations de l'exercice			ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1° bis A1 2 du CGI *		ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *				
		8X		8Y
		8Z		9A
		9B		9C
Total des provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation *				
		9D		9E
		9F		9G
		9H		9J
Total des provisions pour dépréciation				
Charges à payer				
		9K		9L
		9M		9N
		9P		9R
		9S		9T
Total des charges à payer				
TOTALUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A		YN		YO
		↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			
	-	-	-	-

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent

PRODUITS A RECEVOIR
CHARGES A PAYER

Désignation de l'entreprise :

Exercice N clos le :

Annexe 2058 B - Cadre II

	MONTANT A L'OUVERTURE					
	MONTANT UTILISÉ					
	MONTANT RÉSIDUEL					
	MONTANT COMPTABILISÉ					
	MONTANT A LA CLÔTURE					
PRODUITS A RECEVOIR	LIBELLÉ		POSITION A LA CLÔTURE T.T.C.	CHARGES DÉDUCTIBLES		CHARGES NON DÉDUCTIBLES
	CONGÉS A PAYER	Congés provisionnés		CHARGES A PAYER DÉDUCTIBLES	CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES HORS TAXES	
		Charges sociales provisionnées				
		Charges fiscales provisionnées				
		SOUS-TOTAL				
	INTÉRÊTS COURUS	Immob.fin., emprunts et assimilés				
		Participations groupes				
		Participations hors groupes				
		Sociétés en participation				
		Clients, fournisseurs				
		Associés				
		Banques et val mob de placement				
		Concours bancaires courants				
	RRR à obtenir, fact et avoirs à recevoir					
	RRR à accorder, fact et avoirs à établir					
	Participation des salariés					
	Personnel					
	Sécurité sociale					
	Etat					
	Produits et charges externes diverses					
	TOTAL					

**BIENS EN LOCATION
SUIVI DES AMORTISSEMENTS**

AMORTISSEMENTS A REPORTER	
AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	
AMORTISSEMENTS DÉDUITS DANS L'EXERCICE	
AMORTISSEMENTS RESTANT A REPORTER	

Désignation de l'entreprise SARL LIGERIS ETUDES INGENIERIE

Exercice N clos le 31/08/2023

NATURE		DOTATIONS	REPRISES
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		
	Provisions pour garanties données aux clients		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		
	Provisions pour amendes et pénalités		
	Provisions pour pertes de change		
	Provisions pour pensions		
	Provisions pour impôts		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		
	Provisions pour gros entretien, grandes révisions		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés		
	Autres provisions		
TOTAL			
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations incorporelles		
	Sur immobilisations corporelles		
	Sur immobilisations financières		
	Sur stocks et en-cours		
	Sur comptes clients		
	Autres provisions pour dépréciation		
TOTAL			

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS ET DÉDUCTIONS DIVERSES

Annexe 2058-A

RÉINTÉGRATIONS		DÉDUCTIONS	
MECENAT	300		
TOTAL WQ	300	TOTAL XG	

Désignation de l'entreprise SARL LIGERIS ETUDES INGENIERIE										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	782526	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	127617			ZD					
	Prélèvements sur les réserves	OE				ZE	4200				
						ZF					
	TOTAL I	OF	910143			TOTAL II	ZH	910143			
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7					YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier					YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus					YS					
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance					YT	266682				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8					XQ	48122				
	- Personnel extérieur à l'entreprise					YU	284				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	11589				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV	500				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES				72	ST	80460				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	407638				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE					YW	974				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS					9Z	2984				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					YX	3958				
TVA	- Montant de la TVA collectée					YY	136622				
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	56691				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS) *					OB					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					OS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK		%			
	- Numéro de centre agréé *		XP		- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	1			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG					
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies					RH					
RÉGIME DE GROUPE *	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA	-3650	Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL		
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC		
	Groupe: résultat d'ensemble		JD	183830	Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe, indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	1	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NC01 pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise SARL LIGERIS ETUDES INGENIERIENéant ☐ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Date d'acquisition des éléments cédés* et Nature (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1 05/07/2021 PARTNER VU	18420		5601		12818
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
	13					
	14					
	15					
	16					
	17					
TOTAL		18420		5601		12818

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

Prix de vente (7)		Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations*	1 18333	5514	5514				
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
	13						
	14						
	15						
	16						
	17						
TOTAL		18333	5514	5514			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA 208 C et 210 I. du CGI

Désignation de l'entreprise SARL LIGERIS ETUDES INGENIERIE					
		Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			
		Court terme (9)	Long terme (10)		
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
Total des plus ou moins-values nette fiscale		5514			
II - Autres éléments	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+			
	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+			
	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+			
	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement définie par les lois de 1966, 1968 et 1975 effectivement utilisée	+			
	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice				
	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme				
	Divers (détail à donner sur une note annexe)*				
CADRE A plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique)		5514			
CADRE B plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique)					
CADRE C autres plus-values taxables à 19 %					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 L du CGI

(A)

(B)
(Ventilation par taux)

(C)

Désignation de l'entreprise	SARL LIGERIS ETUDES INGENIERIE	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU		Néant	X
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)						
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{quater} CGI)					
TOTAL 1						
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant ante- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{quater} du CGI) (à préciser) au titre de	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
	N-9					
	TOTAL 2					
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport						
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)		☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)				
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant ante- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
TOTAL						

Désignation de l'entreprise SARL LIGERIS ETUDES INGENIERIE Néant ☒

☐ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
☒ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ☐ ou 12,8 % ☒	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ☐	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ☐	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
(1)	(2)	(3)	(4)
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 1			
N - 2			
N - 3			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col 6=2+3-4-5
	À 19 %, ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % Ou À 19 %		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)					
N - 1					
N - 2					
N - 3					
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

Désignation de l'entreprise		SARL LIGERIS ETUDES INGENIERIE				Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme					
		taxées à 10 % taxées à 15 % taxées à 18 % taxées à 19 % taxées à 25 %					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés		4					
		5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)							
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice (1)	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année (2)	montants prélevés sur la réserve				montant de la réserve à la clôture de l'exercice (5)	
		donnant lieu à complément d'impôt (3) ne donnant pas lieu à complément d'impôt (4)					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SARL LIGERIS ETUDES INGENIERIE		Néant ☐	
Exercice ouvert le.		01092022		et clos le. 31082023	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel (hors CVAE) :				YP	3
Dont apprentis				YF	
Dont handicapés				YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	927271
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	927271
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	224
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	102563
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	10363
Retenues sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XI	
TOTAL 2				OM	113151
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾					
Achats				ON	717887
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	86774
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	607
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	1518
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	806787
IV - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				OG	233634
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant à 0				SA	233634
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE					
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, ajusté à 12 mois)		GX	927271	Effectifs au sens de la CVAE ⁽¹⁾	FY 3
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détermination fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	3489348		
Période de référence		GY	0 1 / 0 9 / 2 0 2 2	GZ	3 1 / 0 8 / 2 0 2 3
Date de cessation		HR			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.					

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31 01 08 21 02 23

N° SIRET 4 8 4 4 3 6 4 2 3 0 0 0 5 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL LIGERIS ETUDES INGENIERIE

ADRESSE (voie) 31 avenue de La République

CODE POSTAL 37170

VILLE CHAMBRAY LES TOURS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	

Tableau 1 (partie du n° 30)

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-entés en bas à droite de cette même case.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

SARL LIGERIS ETUDES INGENIERIE

31082023

[illegible]



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le 01092022 et clos le 31082023

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe X

Si PME innovantes, cocher la case ci-contre

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société		Adresse du siège social	
SARL LIGERIS ETUDES INGENIERIE			
SIRET	4 8 4 4 3 6 4 2 3 0 0 0 5 3		
Adresse du principal établissement		Ancienne adresse en cas de changement	
37170 CHAMBRAY LES TOURS			

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées Activités des sociétés holding Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal 141331 Bénéfice imposable à 15% 42500 Déficit

Résultat net cession, concession sous-concession des brevets et assimilés imposable à 10%

2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art 238 quindecies)	
	PV à long terme imposables à 19%					

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

2- Société tête de groupe et mandat d'une autre entité du groupe pour souscrire la 2258

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose d'une comptabilité informatisée

Examen de conformité fiscale

☐ Prestataire de confiance

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: Nom et adresse du conseil:

KPMG ESC & GS 41 rue de la Milletière 37097 Tours Cedex 2 SA KPMG ENTREPRISES 41 RUE DE LA MILLETIERE 37097 TOURS CEDEX 2

Tél Tél

OGA/OMGA ou Viseur conventionné Identité du déclarant:

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné Date Lieu CHAMBRAY LES TOURS

Qualité et nom du signataire M GERAUD ERIC - GERANT

Signature

N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SARL LIGERIS ETUDES INGENIERIE

N° SIRET : 4184443642300053

Néant ☐Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :

Exercice ouvert le 01092022

clos le : 31082023

I - RÉINTÉGRATIONSBénéfice comptable de l'exercice
(report de la ligne WA du 2058 A)

	E 1	92493
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A-SD)	E 2	8400
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI	F 9	
Réintégration de 1 % du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de fraus et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058-A-SD	Z 7	
TOTAL I	E 3	100893

II - DÉDUCTIONSPerte comptable de l'exercice
(report de la ligne WS du 2058 A)

Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A)	E 5	104544
Plus-values nettes à long terme	• imposées au taux de 19 %	E Y
	• imposées au taux de 15 %	E 6
	• imposées au taux de 0 %	E Z
	• imputées sur les moins-values nettes à long terme	E 7
	• imputées sur les déficits antérieurs	E 8
	• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210 E, 210 F ¹⁰ , 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)	F 9

III - RÉSULTAT FISCAL**TOTAL II**

	F 1	104544
Bénéfice (I - II)	F 2	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		
Déficit (II - I)	F 3	3650
Déficit de l'exercice reporté en arrière*	F 4	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis)*	F 6	
Bénéfice	F 8	
Résultat fiscal		
Déficit	F 9	3650

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1^{er} janvier 2012

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT**

(À souscrire par chaque société du groupe)

Néant ☐ *Dénomination de la société : SARL LIGERIS ETUDES
INGENIERIEAdresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultatsExercice ouvert le : 01092022
clos le : 31082023

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS*

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	M5	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI) (Nombre d'opérations sur l'exercice M5bis)	M5ter	
Déficits imputés	J9	
Déficits reportables	M6	
Déficits nés au titre de l'exercice	H8	3650
Total des déficits restant à reporter	H9	3650

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 B bis déposé au titre de l'exercice précédent

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 15 %	À 19 %	À 19 % ou à 15 % imputables sur le résultat de l'exercice			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices précédents (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DES CRÉDITS D'IMPÔT
ET CRÉANCES IMPUTABLES**

Montant total par type de réduction et de crédit d'impôt au titre du résultat d'ensemble

Type de réduction et de crédit d'impôt	Total
PVM - Crédits d'impôts afférents aux valeurs mobilières	
CIC-Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
COR-Crédit d'impôt pour investissement en Corse	
CIR-Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
MEC-Réduction d'impôt au titre du mécénat	
FOR-Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
RAC-Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés	
FAM-Crédit d'impôt famille	
CIN-Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles	
VEL-Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos	
COM-Réduction d'impôt collectivités outre-mer	
BIO-Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
PHO-Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques	
CRC-Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative	
AUD-Crédit d'impôt pour dépenses de productions déléguées d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles	
ART-Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
CJV-Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo	
CPE-Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
CCI-Crédit d'impôt cinéma international	
PTR-Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
RTA-Crédit d'impôt pour remplacement temporaire de l'exploitant agricole	
COL-Crédit d'impôt pour investissement outre-mer dans le secteur du logement social	
CIO-Crédit d'impôt pour investissement outre-mer dans le secteur productif	
AUT-Autres crédits d'impôts	
CSV-Crédit impôt spectacle vivant	
PRE-Réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse	
EOM-Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'œuvres musicales	
RTD-Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques	
CPG-Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles dans le secteur des cultures permanentes sans oléohéâtre	
HVE-Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS D'ENSEMBLE
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME D'ENSEMBLE**

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Néant ☒ *

Dénomination de la société : SARL LIGERIS ETUDES INGENIERIE

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :Exercice ouvert le 01092022
clos le 31082023

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19 %	NE	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	NC	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	ND	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a sexes-0 du CGI)	NB	

I - SUIVI DES DÉFICITS*

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	KC	
Déficits imputés (report lignes HG, ID, Z4 et EP du tableau 2058 RG)*	KD	
Déficits reportables (différence KC – KD)	KE	
Déficits nés au titre de l'exercice (report ligne HL du tableau 2058 RG)	JC	
Total des déficits restant à reporter (somme KE + JC)	JD	

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 15 %	À 19 %	À 19 % ou à 15 % imputables sur le résultat de l'exercice			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9	-	-	-		
	N - 10					

(1) L'article 219 I a sexes-0 du CGI admet sous conditions l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006 dans certaines limites.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not-sd et la notice 2032-sd

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT
ET AUX PLUS OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE**

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée
ou du groupe : **SARL LIGERIS ETUDES INGENIERIE**
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats
SIRET Société intégrée : **48443642300053**
Exercice ouvert le : **01092022** clos le **31082023**

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère ☐

(Résultat d'ensemble)

Néant ☐ *

A – RÉSULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA		CB	3650
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD			
Produits de participation n'ayant pas droit au régime mère-fille non retenus, à l'exception de 99 % de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 3 du CGI)			CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou de titres ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 01/01/2019)	CH		CJ	
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 <i>indirectes</i>) pour des opérations intra-groupe	CL			
Résultat plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CI			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
TOTAL	CX		CY	3650
BÉNÉFICE (CX – CY) ou DÉFICIT (CY – CX)	CZ		DA	3650

B – PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cession d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nette d'ensemble	B1	B9	C1	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société du groupe et reprises correspondantes	BL	C4	C5	A2	C6	C7
Résultat plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	D1	D0
Résultat plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme avant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC
SOUS-TOTAL	BS	ED	EE	A8	E1	EG
TOTAL plus-values (BS – A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %	BR			A9		
TOTAL plus-values (ED-E1) ou moins-values (E1-ED) taux de 15 %		B7			B6	
TOTAL plus-values (3) (E1-EG) ou moins-values (EG-E1) taux de 0 %			B5			B4
C – AUTRES PLUS-VALUES À 19 %						
Plus-values à 19 % (art. 210 E, 210 F ⁽⁶⁾ , 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)	B3					

(1) À réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI

(2) Y compris amortissements inégalement différés en contre-ventilation avec les dispositions de l'article 39 B du CGI

(3) À l'exception pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2006 de la quote-part relative aux dividendes versés au cours du premier exercice d'appartenance au groupe de la société distributrice

(4) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007

(5) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPDI) cotés pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007

(6) Le taux réduit d'impôts sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1^{er} janvier 2012

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT
ET AUX PLUS OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications. Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société.)

Dénomination de la société intégrée

ou du groupe **SARL LES MENUISERIES CASTELNEUVIENNES**

Cocher la case si la déclaration

souscrite concerne la société mère ☐

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée :

la déclaration de résultats :

(Résultat d'ensemble)

SIRET Société intégrée : 35091866000027

Exercice ouvert le : 01092022

clos le

31082023

Néant ☐ *

A – RÉSULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA	187481	CB	
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD			
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99 % de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 5 du CGI)			CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou de titres ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 01/01/2019)	CH		CJ	
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 <i>undecies</i>) pour des opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CL			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
TOTAL	CX	187481	CY	
BÉNÉFICE (CX – CY) ou DÉFICIT (CY – CX)	CZ	187481	DA	

B – PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cession d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nette d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société du groupe et reprises correspondantes	BL	C4	C5	A2	C6	C7
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	D1	D0
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme avant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC
SOUS TOTAL	BS	ED	EF	A8	EE	EG
TOTAL plus-values (BS – A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %	BR	EA		A9		
TOTAL plus-values (ED-EE) ou moins-values (EE-ED) taux de 15 %		B7			B6	
TOTAL plus-values (4) (EE-EG) ou moins-values (EG-EE) taux de 0 %			B5			B4
C – AUTRES PLUS-VALUES À 19 %						
Plus-values à 19 % (art. 210 E, 210 F ^{III} , 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)	B3					

(1) À réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI

(2) Y compris amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI

(3) À l'exception, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2006, de la quote-part relative aux dividendes versés au cours du premier exercice d'appartenance au groupe de la société distributrice(4) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007

(5) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPII) cotés pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007

(6) Le taux réduit d'impôts sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1^{er} janvier 2012

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

[illegible][illegible]

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT
ET AUX PLUS OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE**

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée
ou du groupe : **LIGERIS ETUDES INGENIERIE**
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère ☒

la déclaration de résultats .

(Résultat d'ensemble)

SIRET Société intégrée

Exercice ouvert le

01092022

clos le

31082023

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA	187481	CB	3650
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD			
Produits de participation n'ayant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99 % de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 3 du CGI)			CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou de titres ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 3 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 01/01/2019)	CH		CI	
Deduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 <i>modifiés</i>) pour des opérations intra-groupe	CL			
Résultat plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI)	CR		CS	
Quote-part de décrets relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
TOTAL	CX	187481	CY	3650
BÉNÉFICE (CX - CY) ou DÉFICIT (CY - CX)	CZ	183830	DA	

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cession d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nette d'ensemble	B F	B 9	C 1	A 1	C 2	C 3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société du groupe et reprises correspondantes	B I	C 4	C 5	A 2	C 6	C 7
Résultat plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) art. 223 F alinéa 1 du CGI	B V	C 8	C 9	A 3	D 1	D 0
Résultat plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	B W	D Q	D Y	A 4	D Z	B 8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	B X	D 1	D 2	A 5	D 3	D 4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	B Y	D 5	D 6	A 6	D 7	D 8
Autres régularisations (à détailler)	B Z	D 9	E A	A 7	E B	E C
SOUS TOTAL	B S	F D	E E	A 8	E F	F G
TOTAL plus-values (B S - A 8) ou moins-values (A 8 - B S) taux de 19 %	B R			A 9		
TOTAL plus-values (E D - F I) ou moins-values (F I - E D) taux de 15 %		B 7			B 6	
TOTAL plus-values (3) (E I - F G) ou moins-values (F G - E I) taux de 0 %			B 5			B 4
C - AUTRES PLUS-VALUES À 19 %						
Plus-values à 19 % (art. 210 E, 210 F ⁽⁶⁾ , 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)		B 3				

(1) À réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI

(2) Y compris amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI

(3) À l'exception pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2006 de la quote-part relative aux dividendes versés au cours du premier exercice d'appartenance au groupe de la société distributrice

(4) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007

(5) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPII) cotés pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007

(6) Le taux réduit d'impôts sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1^{er} janvier 2012

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE, DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIÉTÉ MEMBRE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications. Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société.)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe :

SARL LIGERIS ETUDES INGENIERIE

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (résultat d'ensemble) ☐

SIRET Société intégrée :

48443642300053

Exercice ouvert le

01092022

clos le

31082023

Néant ☒ *

A - RÉSULTAT				Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe				FA		FB	
Réintégrations des abandons de créances, subventions directes et indirectes, non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1er janvier 2019				FD		FE	
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe						FZ	
Autres régularisations (à détailler)				FG		FH	
TOTAL				FK		FL	
BÉNÉFICE (2) FK – FL DÉFICIT FL – FK				FM		FN	

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations											
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions								
	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (1)	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (1)						
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	GB		F2		F3		GF		F4		F5	
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)					F6		GG		F7		F8	
Autres régularisations (à détailler)	GC		F9		G1		GH		G2		G3	
Sous total	GD		G4		G5		GI		G6		G7	
Total Plus-values (GD-GI) ou moins-values (GI-GD) Taux de 19 %	GE						GJ					
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %			E8						E6			
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %					E7						E5	

(1) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007.

(2) Conformément à l'article 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS
 ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME
 POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES
 ANTÉRIEURS À L'ENTRÉE DANS LE GROUPE**

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SARL LIGERIS ETUDES INGENIERIE

N° SIRET : 48443642300053

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :

Exercice ouvert le : 01/09/2022 clos le : 31/08/2023

Néant ☐ *

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		19 % ⁽¹⁾	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1			
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2 + 3) + 4	5			
Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI) (ou déficit : 2058 A ligne XI)	6			-3650
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7			
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8			
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9			
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10			
Réévaluations libres	11			
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	12			
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12	13			-3650

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT D'ENSEMBLE ET
AUX PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME D'ENSEMBLE
AU TITRE DES OPÉRATIONS LIÉES À DES SOCIÉTÉS INTERMÉDIAIRES
ET/OU À L'ENTITÉ MÈRE NON RÉSIDENTE ET/OU LES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES**

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble pour chaque société dont les résultats transmis au groupe sont concernés par ces rectifications. Une copie sera jointe à la déclaration de résultat de la filiale.)



Dénomination de la société mère :																					
SIREN de la société mère :																					
Dénomination de la société intégrée concernée par les rectifications :																					
SIREN de la société intégrée :																					
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :																					
Exercice ouvert le :												clos le :									
A - RÉSULTAT D'ENSEMBLE												Montants rapportés au résultat d'ensemble		Montants déduits du résultat d'ensemble							
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime « mère-filles » perçus par une société du groupe d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 2)														MB							
Provisions constituées ou reprises à raison d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (créances, risques, titres exclus du régime du long terme) (art. 223 B, alinéa 3)												MC				MD					
Charges financières liées à l'acquisition des titres d'une société membre du groupe ou des titres d'une société intermédiaire ou une société étrangère (art. 223 B, alinéa 6)												MI									
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (court terme) (art. 223 F)												ML				MO					
TOTAL												MP				MQ					

B - PLUS-VALUE ET MOINS-VALUE NETTE À LONG TERME D'ENSEMBLE	Montants rapportés à la plus-value ou moins-value nette d'ensemble				Montants déduits de la plus-value ou moins-value nette d'ensemble			
	Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %		Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %	
Provisions constituées à raison de la dépréciation des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reprises (art. 223 D, alinéa 4)	NA		ND		NG		NJ	
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 F)	NB		NE		NH		NK	
TOTAL	NC		NF		NI		NL	

1 La société mère devra numéroter ces tableaux 2058-PAP.

2 Par une société membre du groupe depuis plus d'un exercice s'agissant des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DES PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES DE CESSION
D'ÉLÉMENTS D'ACTIF IMMOBILISÉ ENTRE SOCIÉTÉS DU GROUPE**

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société-mère										SARL LIGERIS ETUDES INGENIERIE													
SIREN de la société-mère										4	8	4	4	3	6	4	2	3	0	0	0	5	3
Adresse du Service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration d'ensemble des résultats																							
Exercice ouvert le .				0	1	0	9	2	0	2	2	clos le :		3	1	0	8	2	0	2	3		

SUIVI DES PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES DE CESSION NON RETENUES POUR LE CALCUL DU RESULTAT OU DE LA PLUS-VALUE OU MOINS-VALUE NETTE À LONG TERME D'ENSEMBLE AU TITRE D'EXERCICES ANTÉRIEURS ET NON ENCORE RAPPORTÉES OU DÉDUITES

Bien	Propriétaires successifs	Valeur d'origine (1)	Amortissements déduits (2)	Suppléments d'amortissements (3)
NO	NP	NQ	NR	NS
		Plus-values et moins-values non retenues pour le calcul de la plus-value ou moins-value nette à long-terme d'ensemble au titre d'un exercice ouvert avant le 1er janvier 2019 ☐ Plus-value ou moins-value sur titre de participation non encore imposée ☐ Quote-part de frais et charges non encore appliquée (CGI art. 223 F, al. 3)		

Plus ou moins-values non encore imposées (4)							
NT							
Plus-values				Moins-values			
Taux de droit commun	Taux de 19 %	Taux de 15 %	Taux de 0 %	Taux de droit commun	Taux de 19 %	Taux de 15 %	Taux de 0 %
☐ Plus-value ou moins-value sur titre de participation non encore imposée ☐ Quote-part de frais et charges non encore appliquée (CGI, art. 223 F, al. 3)							

- (1) Valeur d'origine du bien cédé, mentionnée au 2 du II de l'article 46 *quater*-0 ZH de l'annexe III au CGI et inscrite au bilan de la société du groupe qui a effectué la première cession ou au bilan de la société absorbée dans les cas prévus au BOI-IS-GPE-50-50-10 au II-C-1 n° 250.
- (2) Cumul des amortissements effectivement déduits pendant la période d'utilisation du bien par les sociétés du groupe.
- (3) Cumul des amortissements réintégrés au résultat d'ensemble en application du 1 du II de l'article 46 *quater*-0 ZH de l'annexe III au CGI.
- (4) Pour les immobilisations revêtant la nature de titres d'une société du groupe uniquement, mentionner le montant cumulé des plus-values ou moins-values qui n'ont pas été retenues pour le calcul du résultat ou de la plus-value ou moins-value nette à long terme d'ensemble en application de l'article 223 F du code général des impôts.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL
 ET DES PLUS-VALUES À LONG TERME D'ENSEMBLE**

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble)

Dénomination de la société mère SARL LIGERIS ETUDES INGENIERIE

N° SIRET 48443642300053

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :

Exercice ouvert le : 01092022

clos le : 31082023

Néant ☐ *

I - RÉSULTAT FISCAL D'ENSEMBLE			
Chiffre d'affaires de l'ensemble des sociétés intégrées	HV		3489348
Plus-values à 19 % (art. 210 F ¹⁰ , 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)	HQ		
Quote part de frais et charges relative aux plus ou moins values de cession de titres de participation déneutralisées	HI		
Réintégration des charges financières (CGI, art. 223 B-6 ¹ alinéa)	HA		
Réintégration des charges financières nettes conformément aux dispositions de l'article 223 B bis du CGI	HF		
Abattement sur le bénéfice et exonération : montant excédant la limite d'exonération pour l'ensemble du groupe	HZ		
Déduction du résultat net d'ensemble de cession ou de concession de brevets et actifs assimilés imposé au taux de 10 %	HM		
Déduction des charges financières nettes en report (CGI, art. 223 B bis)	HJ		
Résultat d'ensemble avant imputation des déficits reportables	Bénéfice	HB	183830
	Déficit	HC	
Résultat net d'ensemble de cession, de concession ou de sous-concession imputé sur le déficit d'ensemble	HN		
Plus-values d'ensemble imputées sur le déficit d'ensemble	HD		
Déficit de l'exercice reporté en arrière *	HE		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice *	HG		
RÉSULTAT FISCAL	Bénéfice	HK	183830
	Déficit	HL	

II - PLUS-VALUES À LONG TERME D'ENSEMBLE					
	19 %		15 %		0 %
imposables	IA		Z1		EM
imputées sur le déficit d'ensemble de l'exercice	IB		Z2		EN
imputées sur les moins-values correspondantes nettes à long terme antérieures	IC		Z3		EO
imputées sur les déficits antérieurs	ID		Z4		EP
Total : cases IB à ID, Z2 à Z4 et/ou cases EN à EP	IE		Z5		EQ
imposées au taux réduit : cases Z1 - Z5 et/ou cases EM - EQ et/ou cases IA - IE	IF		Z6		ER

(1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1^{er} janvier 2012.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES
LISTE DES SOCIETES MEMBRES DU GROUPE ET DES SOCIETES QUI ONT CESSÉ
D'ÊTRE MEMBRES DE CE GROUPE

(article 223 A du CGI)

Dénomination de la société mère : SARL LIGERIS ETUDES INGENIERIE

N° SIREN de la société mère: 484436423

Exercice ouvert le : 01092022

et clos le : 31082023

I-A : Liste des sociétés résidentes membres du groupe au titre de l'exercice liquidé

Sociétés du périmètre d'intégration fiscale		Adresse du principal établissement (si différente de l'adresse du siège)		1 ^{er} exercice d'entrée dans le groupe (oui/non) (1)	Taux de détention par la société mère ou entité mère non résidente (intégration horizontale)	
					Directe (2)	Indirecte (2)
Siren	4 8 4 4 3 6 4 2 3	Adresse				
Forme Juridique	SARL LIGERIS ETUDES IN					
Dénomination	31 avenue de La Répub					
Adresse	37170 CHAMBRAY LES TOU					
Siren	3 5 0 9 1 8 6 6 0	Adresse			100,00	
Forme Juridique	SARL LES MENUISERIES C.					
Dénomination	ZI DE LA GRANDE NOUE					
Adresse	28170 CHATEAUNEUF EN T FR					
Siren		Adresse				
Forme Juridique						
Dénomination						
Adresse						

I-B : Liste des sociétés intermédiaires, de l'entité mère non résidente et des sociétés étrangères au titre de l'exercice liquidé

Identification des sociétés		Adresse du principal établissement si différente de l'adresse du siège	Statut de l'entreprise (3)	Taux de détention par la société mère ou entité mère non résidente	
				Directe (2)	Indirecte (2)
Dénomination					
Adresse					
Dénomination					
Adresse					
Dénomination					
Adresse					

II A : Liste des sociétés résidentes qui ont cessé d'être membres du groupe au titre de l'exercice liquidé

Dénomination des sociétés										Adresse du principal établissement si différente de l'adresse du siège	
Siren Forme Juridique Dénomination Adresse										Adresse	
Siren Forme Juridique Dénomination Adresse										Adresse	
Siren Forme Juridique Dénomination Adresse										Adresse	

II B : Liste des sociétés qui ont cessé d'être intermédiaires, mère non résidente ou des sociétés étrangères au titre de l'exercice liquidé

Dénomination des sociétés		Adresse du principal établissement (si différente de l'adresse du siège)	Statut antérieur de l'entreprise (3)
Dénomination			
Adresse			
Dénomination			
Adresse			
Dénomination			
Adresse			

(1) Porter OUI dans la case si la société est entrée dans le groupe à l'ouverture de l'exercice liquidé. Dans le cas contraire, inscrire NON.

(2) L'article 223 A du CGI précise que la détention de 95 % au moins du capital d'une société s'entend de la détention en pleine propriété de 95% au moins des droits à dividendes et de 95 % au moins des droits de vote, attachés aux titres émis par cette société. Lorsque ces taux ne sont pas identiques, la société indiquera le plus faible de ces deux taux

(3) Préciser la mention : « société intermédiaire », « entité mère non résidente » ou « société étrangère »

Formulaire obligatoire
Article 46 quater 0-ZD annexe III du CGI

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

MISE A JOUR DE LA LISTE DES SOCIÉTÉS DU GROUPE
POUR L'EXERCICE SUIVANT .

(article 223 A du CGI)

Dénomination de la société mère : SARL LIGERIS ETUDES INGENIERIE

N° SIREN de la société mère: 48443642300053

Exercice ouvert le : 01092023

et clos le : 31082024

I A : Liste des sociétés résidentes membres du groupe au titre de l'exercice suivant

Sociétés du périmètre d'intégration fiscale		Adresse du principal établissement (si différente de l'adresse du siège)	1 ^{er} exercice d'entrée dans le groupe (oui/non) (1)	Taux de détention par la société mère ou entité mère non résidente (intégration horizontale)	
				Directe (2)	Indirecte (2)
Siren	4 8 4 4 3 6 4 2 3	SARL LIGERIS ETUDES INGENIERIE 31 avenue de La République 37170 CHAMBRAY LES TOURS			
Forme Juridique					
Dénomination					
Adresse					
Siren					
Forme Juridique					
Dénomination					
Adresse					
Siren					
Forme Juridique					
Dénomination					
Adresse					

I B : Liste des sociétés intermédiaires, de l'entité mère non résidente et des sociétés étrangères au titre de l'exercice suivant

Identification des sociétés		Adresse du principal établissement (si différente de l'adresse du siège)	Statut de l'entreprise (3)	Impôt étranger équivalent à l'impôt sur les sociétés auquel la société est soumise (4)	Taux de détention par la société mère ou entité mère non résidente	
					Directe (2)	Indirecte (2)
Dénomination						
Adresse						
Dénomination						
Adresse						
Dénomination						
Adresse						

II A : Liste des sociétés résidentes qui cessent d'être membres du groupe au titre de l'exercice suivant

Dénomination des sociétés										Adresse du principal établissement si différente de l'adresse du siège
Siren Forme Juridique Dénomination Adresse										
Siren Forme Juridique Dénomination Adresse										
Siren Forme Juridique Dénomination Adresse										

II B : Liste des sociétés qui cessent d'être des sociétés intermédiaires, entité mère non résidente ou des sociétés étrangères au titre de l'exercice suivant

Dénomination des sociétés		Adresse du principal établissement (si différente de l'adresse du siège)	Statut antérieur de l'entreprise (3)
Dénomination			
Adresse			
Dénomination			
Adresse			
Dénomination			
Adresse			

(1) Porter OUI dans la case si la société est entrée dans le groupe à l'ouverture de l'exercice liquidé. Dans le cas contraire, inscrire NON.

(2) L'article 223 A du CGI précise que la détention de 95 % au moins du capital d'une société s'entend de la détention en pleine propriété de 95% au moins des droits à dividendes et de 95 % au moins des droits de vote, attachés aux titres émis par cette société. Lorsque ces taux ne sont pas identiques, la société indiquera le plus faible de ces deux taux.

(3) Préciser la mention : « société intermédiaire », « entité mère non résidente » ou « société étrangère ».

(4) Mentionner l'impôt équivalent à l'impôt sur les sociétés auquel la société intermédiaire ou étrangère, entité mère non résidente est soumise conformément au a ter du I de l'article 46 quater-O ZD de l'annexe III au CGI


**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE
DES ENTREPRISES**
Déclaration de la valeur ajoutée et des effectifs salariés
(Articles 1586 ter à 1586 nonies du code général des impôts)

Dénomination

SARL LIGERIS ETUDES INGENIERIE

Adresse

3 1 avenue de La République

Code postal

3 7 1 7 0

Ville

CHAMBRAY LES TOURS

SIRET	4	8	4	4	3	6	4	2	3	0	0	0	5	3						
Période référence	0	1	/	0	9	/	2	0	2	2	3	1	/	0	8	/	2	0	2	3

Date de cessation

La déclaration n° 1330-CVAE-SD des assujettis doit indiquer, par établissement ou par lieu d'emploi situé en France, le nombre de salariés employés au cours de la période de référence définie à l'article 1586 *quinquies* du CGI.

Les entreprises qui exploitent un établissement unique et qui n'emploient pas de salarié exerçant une activité plus de trois mois sur un lieu hors de l'entreprise (chantiers, missions, etc.) sont considérées comme mono-établissement.

Si vous êtes dans cette situation, vous pouvez, soit remplir la déclaration n° 1330, soit servir uniquement le cadre réservé à la CVAE dans votre déclaration de résultat : modèles n° 2033-E-SD (CERFA n° 11 483), n° 2035-E-SD (CERFA n° 11 700), n° 2059-E-SD (CERFA n° 11 484) ou n° 2072-E-SD (CERFA n° 14 027).

I. MONTANT DE LA VALEUR AJOUTEE

Le montant de la valeur ajoutée à indiquer correspond à celui résultant du calcul effectué, au titre de la période de référence, sur les tableaux de la série E des imprimés des liasses fiscales (BIC, IS, BNC et RF). Pour les entreprises du secteur financier (banques, assurances, etc.), les entreprises ayant exercé l'option prévue à l'article 93 A du CGI ou les entreprises qui produisent de l'électricité, une définition particulière de la valeur ajoutée doit être retenue.

Valeur ajoutée soumise à la CVAE

A2 233634

Chiffre d'affaire de référence

A3 927271

Chiffre d'affaires de référence groupe

B6 3489348

A	SIGNATURE
DATE	

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel

PAGE					
------	--	--	--	--	--

1

23

A4	A5	A6	A7	A8
----	----	----	----	----

[illegible]

PAGE			/	
------	--	--	---	--

B. Liste des lieux d'exercice des salariés employés plus de trois mois hors de l'entreprise (1)

[illegible]

(1) Salarés sur des chantiers, salariés mis à disposition d'une autre entreprise, etc
(2) Les codes INSEE sont disponibles sur le site www.insee.fr

Désignation de la société : SARL LIGERIS ETUDES INGENIERIE

Date de clôture : 31082023

Désignation de la société tête de groupe :

PME au sens communautaire : x

I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPÔTS DISPENSES DE DECLARATION FISCALE		
Crédit d'impôt	Montant	
Réduction d'impôt au titre du mécénat	180	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE		
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris		
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer , d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)		
	Dont préfinancement	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L 3141-30 du code du travail	3	
Quote-part de crédit d'impôt résultat de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	5	

II - CREDITS D'IMPÔT AVEC DEPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE		
Crédit d'impôt	Montant	

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT «Autres crédits d'impôts»)

III - CAS PARTICULIERS		
Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N	Montant	
Crédit d'impôt au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	Montant	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2023 ou exercice

Désignation de l'entreprise SARL LIGERIS ETUDES INGENIERIEdu 01092022Adresse 31 avenue de La République 37170 CHAMBRAY LES TOURSau 31082023

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v notice B								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	M BERTHO FABRICE							
2	MME GERAUD CYNTHIA							
3	M JEANNEAU FABIEN							
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)						DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		
Montant des rémunérations de toute nature (v notice C)	Montant des indemnités et allocations diverses (v notice D)	Valeur des avantages en nature (v notice E)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v notice F)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4	Frais de voyages et de déplacements (v notice G)	aux véhicules et autres biens (v notice H)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v notice I)	TOTAL DES COLONNES 5 à 8
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	57892			57892				57892
2	34281			34281				34281
3	40240			40240				40240
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**	132414			132414				132414

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	1094
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	7605
Totaux	8699

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice B) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables J	
- de l'exercice 2023 (total col 9 + total col 10) K	141114	- de l'exercice 2023 K	0
- de l'exercice précédent K	5062	- de l'exercice précédent K	35440
Nom et qualité du signataire M GERAUD ERIC GERANT		À CHAMBRAY LES TOURS le 13122023 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

LIGERIS ETUDES INGENIERIE

Société à responsabilité limitée
au capital de 42 000 euros
Siège social : 31, avenue de la République
37170 CHAMBRAY-LES-TOURS
RCS TOURS B 484 436 423

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2023

ASSEMBLEE GENERALE DU 8 MARS 2024

Monsieur Eric GERAUD, Gérant associé de la Société LIGERIS ETUDES INGENIERIE a, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2023, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Nous poursuivons notre développement d'activité en qualité de bureau d'étude et de contractant d'entreprise générale.

Nous poursuivons également notre activité en qualité de marchand de biens.

Notre chiffre d'affaires de l'exercice 2022/2023 est en hausse, justifié par le stock immobilier en N-1 qui est rentré dans le chiffre d'affaires de l'exercice N.

Le chiffre d'affaires est représentatif de la croissance de notre activité dans les domaines de la maîtrise d'œuvre et de l'activité de contractant général.

Résultats économiques et financiers

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

	Exercice 2022-2023	Exercice 2021-2022
Chiffre d'affaires	927 271 €	558 429 €
Résultat financier	154 770 €	116 396 €
Résultat d'exploitation	(36 521) €	18 200 €
BENEFICE NET DE L'EXERCICE	92 493 €	127 617 €

Notre activité est stable malgré la hausse de notre chiffre d'affaires qui est passé de 558 429 euros à 927 271 euros.

Cette hausse est expliquée par le stock immobilier en N-1 qui a été vendu sur l'exercice 2022/2023.

Les charges d'exploitation ont augmenté proportionnellement à la hausse du Chiffre d'Affaires. Cette hausse est liée aux investissements effectués pour notre activité de marchand de biens.

Le résultat de l'exercice est en baisse, justifié par la baisse du résultat d'exploitation. Le bilan fait ressortir un bénéfice net de 92 493 euros.

GE

Il sera proposé une distribution des dividendes aux associés.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Ligéris Etudes Ingénierie va continuer à administrer la société dont elle détient 100 % des titres ainsi que la poursuite de son activité d'ingénierie et de maîtrise d'œuvre.

La société continuera également de développer son activité de services et de travaux destinés aux secteurs habitat et tertiaire ainsi que l'activité de Marchand de Biens.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Sans objet

ACTIVITE DE LA FILIALE

1- Les Menuiseries Castelneuviennes : L.M.C. (31.08.2023)

Son chiffre d'affaires s'est élevé à 2 562 077 €, en hausse de 26 % et son résultat est ressorti bénéficiaire de 142 323 €, en hausse également.

L'activité de l'exercice en cours demeure stable et permet de présager un résultat bénéficiaire.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2023 qui vous sont présentés ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 127 617,38 €, que nous proposons d'affecter de la manière suivante.

• Bénéfice de l'exercice	92 493,18 €
• Augmenté du report à nouveau de	905 943,48 €

Soit un montant de	998 436,66 €

Il est proposé de mettre cette somme de 998 436,66 euros en distribution à hauteur de 12 000 euros. Le solde de 986 436,66 euros est mis en report à nouveau.

Le dividende est donc fixé à 40 euros par part.

Il sera mis en paiement au siège social dans les délais légaux.

GE

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles fiscalement du résultat fiscal.

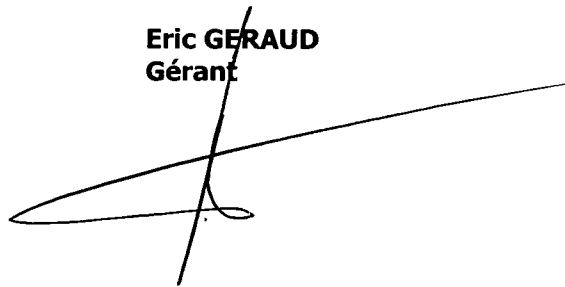
CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 223-19 DU CODE DE COMMERCE

En application des dispositions des articles L 223-19 et R 223-26 du Code de commerce, il est relaté dans le rapport spécial les conventions qui doivent être reportées sur le registre des décisions de l'associée unique.

CONCLUSION

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 août 2023.

Eric GERAUD
Gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a vertical stroke and a small horizontal tick at the bottom.

SARL LIGERIS ETUDES INGENIERIE

Société à Responsabilité Limitée

Capital de 42 000 Euros

Siège Social : 31, Avenue de la République

37 170 CHAMBRAY-LES-TOURS

RCS TOURS 484 436 423 00053

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 8 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Le 8 mars,

A 10 heures,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur Eric GERAUD, propriétaire de 297 parts
- Mademoiselle Cynthia GERAUD, propriétaire de 3 parts

Soit un total de 300 parts

Sur les trois cents (300) parts composant le capital social.

Monsieur Eric GERAUD préside la séance en sa qualité de gérant associé.

Il constate, en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions aux majorités requises pour les deux types de résolutions qui seront proposées.

Monsieur le Gérant dépose sur le bureau et met à disposition de l'assemblée :

- Le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce,
- L'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 août 2023,
- La feuille de présence,
- Le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

AE

CG

Puis, Monsieur le Gérant rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée générale ordinaire, est le suivant :
Résolutions ordinaires :

- Approbation des comptes et du rapport de gestion de la gérance sur les opérations de l'exercice clos au 31 août 2023,
- Affectation du résultat,
- Examen du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce,
- Rémunération de la gérance.
- Pouvoirs pour les formalités.

Monsieur le Gérant donne ensuite lecture des rapports de la gérance et ouvre la discussion.
Personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos au 31 août 2023, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 92 493,18 euros, de la manière suivante :

• Bénéfice de l'exercice	92 493,18 €
• Augmenté du report à nouveau de	905 943,48 €

Soit un montant de	998 436,66 €

Il est proposé de mettre cette somme de 998 436,66 euros en distribution à hauteur de 12 000 euros.
Le solde de 986 436,66 euros est mis en report à nouveau.

Le dividende est donc fixé à 40 euros par part.

Les associés sont informés qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

Les associés sont en outre informés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 15 mars 2024.

GE

CG

Dividendes antérieurement distribués

Conformément à l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale rappelle les dividendes versés au titre des 3 exercices précédents :

Exercice Clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 août 2022	4 200	0	0
31 août 2021	4 200	0	0
31 août 2020	4 200	0	0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les conventions visées à l'article L.223-19 du code du commerce, intervenues ou poursuivies au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial de la gérance.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Les associés prennent acte que le gérant, dans le cadre de son mandat, n'a pas perçu de rémunération pour l'exercice clos au 31 août 2023.

CINQUIEME RESOLUTION

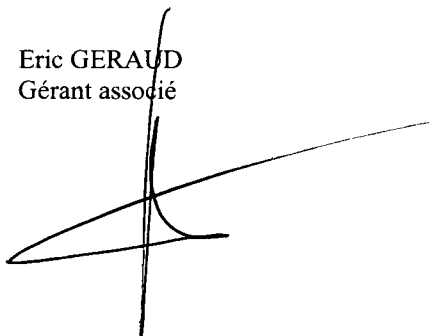
L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance et les associés présents.

Eric GERAUD
Gérant associé



Cynthia GERAUD
Associée

